

Historique de l'association « Défendons Piccourenc! »

Dominique PIOT

Création de l'association « Défendons Piccourenc ! » en Avril 2002

et 1^{er} Article sur Nice Matin !

Contre les résidus de parfumerie et nuisances olfactives et sonores et le trafic de camions généré par le centre de compostage Orédui (groupe VEOLIA) !

En cause l'Arrêté préfectoral du 20 Juin 2000 autorisant à exploiter un centre de traitement de déchets de parfumerie et déchets verts sur la quartier de Piccourenc à PEYMEINADE



2 Décembre 2002

1^{ère} Manifestation de l'association

Manifestation Rond Point de la Liberté
Information des habitants

Peymeinade

Une manif anti-drêches courtoise mais résolue

L'association de défense du quartier de Picourenc concerné par des nuisances liées au traitement des résidus de la parfumerie grossiste, a distribué des tracts aux automobilistes, hier



Les membres de l'association et d'autres Peymeinadois concernés se sont retrouvés au carrefour de la Liberté pour distribuer des tracts explicatifs aux nombreux conducteurs empruntant la départementale. (Photos J.O.)

La manifestation organisée hier par l'association « Défendons Picourenc » s'est déroulée dans la plus grande courtoisie et sans perturbation d'une circulation déjà très dense le matin en ce point de grande fréquentation. De grandes pancartes et la distribution de tracts étaient au programme de cette « opération sensibilisation » à la question du traitement des drêches (résidus) de parfumerie au quartier de Picourenc par la société Oredui, filiale de Sud-Est Assainissement.

Le document distribué aux automobilistes fait état des préoccupations des riverains, l'autorisation a été donnée par la Préfecture pour le traitement des drêches. Cette activité est maintenant opérationnelle depuis plusieurs mois, à proximité immédiate d'habitations... »

A noter que le maire avait reçu l'aval unanime du conseil municipal pour attaquer l'arrêté préfectoral. Ce qui a été fait. Un expert a été nommé par le tribunal et il doit rendre son avis aujourd'hui.

Dans l'attente de ses conclusions, le premier magistrat, Florent Lerebeur, n'ayant rien de nouveau sur le dossier, n'a pas souhaité être présent à la manifestation de fermetures pour certains bâtiments, la mise sous bâche de tous les box de stockage. Pour limiter les odeurs.

Gérard Vial, directeur d'Oredui, nous affirmait par téléphone que ces dispositions se mettaient effectivement en place et qu'il attendait les résultats de l'expertise pour voir quels équipements installer ou quelles solutions apporter aux problèmes mis en exergue par l'association.

Le président de cette dernière persiste en effet à penser que les mesures actuelles sont insuffisantes, que la question du charroi reste toujours posée et que l'intégration dans le site de l'installation laisse à désirer.

Une solution extérieure est-elle possible ?

Le préfet, lors de sa visite à Peymeinade, s'était en effet engagé à faire prendre en compte les drêches de parfumerie par une cimenterie. Mais sur le site envisagé, une opposition au projet se manifeste également...
Jailié OLIVERO.

VOTRE CORRESPONDANT NICE-MATIN

2003 à 2006 combat contre les résidus de parfumeries et contre le trafic routier

2003

Peymeinade

Drêches de parfumerie : le ras-le-bol des riverains

L'association "Défendons Piccurrence" a de moins en moins les drêches de parfumerie en odeur de sainteté. Un point avec le président sur un dossier qui agite

Dernière l'ouverture en avril 2003 du site de concassage des drêches (résidus de fabrication des bâches) de Piccurrence, un vaste mouvement de pollution de toute la population s'est manifesté à Peymeinade.

Les associations locales et la mairie notamment ont mené plusieurs démarches auprès de l'Etat. L'association de défense des riverains "Défendons Piccurrence" qui coordonne ce mouvement pour rassembler et faire entendre sa voix.

Le président, Dominique Piot, fut écarté de "trois nominations consécutives" et sa démission acceptée au vu d'une inspection de janvier 2003. Elle a été écartée de nombreux dysfonctionnements, dont les quantités de drêches stockées, les quantités de drêches stockées, les quantités de drêches stockées, les quantités de drêches stockées...

PEYMEINADE Décharge de drêches : la ville demande la mise en conformité

Le conseil municipal a poursuivi les actions destinées à faire appliquer la réglementation sur l'installation de traitement des résidus de parfumerie à Piccurrence



Le conseil municipal a poursuivi les actions destinées à faire appliquer la réglementation sur l'installation de traitement des résidus de parfumerie à Piccurrence

Le conseil municipal a poursuivi les actions destinées à faire appliquer la réglementation sur l'installation de traitement des résidus de parfumerie à Piccurrence. Le conseil municipal a poursuivi les actions destinées à faire appliquer la réglementation sur l'installation de traitement des résidus de parfumerie à Piccurrence.

Peymeinade

La défense de Picourenc, tous azimuts

En dépit des améliorations enregistrées au niveau du traitement des drêches de parfumerie, l'association des riverains demeure particulièrement vigilante

Les instances avaient été approchées, notamment la sous-préfecture des lieux de concassage, pour contraindre les industriels à mieux contrôler les résidus. Mais ce n'est que récemment que les instances ont été approchées, notamment la sous-préfecture des lieux de concassage, pour contraindre les industriels à mieux contrôler les résidus.

2004

Charois routiers et esthétiques du site : des mesures à prendre

Le conseil municipal a poursuivi les actions destinées à faire appliquer la réglementation sur l'installation de traitement des résidus de parfumerie à Piccurrence



Le conseil municipal a poursuivi les actions destinées à faire appliquer la réglementation sur l'installation de traitement des résidus de parfumerie à Piccurrence

OREDUI s'est engagé sur la voie des travaux d'amélioration

OREDUI s'est engagé sur la voie des travaux d'amélioration



OREDUI s'est engagé sur la voie des travaux d'amélioration

2006

peymeinade

"Défendons Piccurrence"

Du mieux pour les drêches, mais pas pour le trafic routier

Le conseil municipal a poursuivi les actions destinées à faire appliquer la réglementation sur l'installation de traitement des résidus de parfumerie à Piccurrence

2006

peymeinade

"Défendons Piccurrence"

Du mieux pour les drêches, mais pas pour le trafic routier

Le conseil municipal a poursuivi les actions destinées à faire appliquer la réglementation sur l'installation de traitement des résidus de parfumerie à Piccurrence



Le conseil municipal a poursuivi les actions destinées à faire appliquer la réglementation sur l'installation de traitement des résidus de parfumerie à Piccurrence

2006

peymeinade

"Défendons Piccurrence"

Du mieux pour les drêches, mais pas pour le trafic routier

Le conseil municipal a poursuivi les actions destinées à faire appliquer la réglementation sur l'installation de traitement des résidus de parfumerie à Piccurrence

2006-2008 Moment charnière

Drèches : volumes en baisse mais montée en charge des déchets verts. Moins d'odeurs

Mise en service d'une serre de séchage solaire des boues de station d'épuration. De nouvelles odeurs apparaissent

■ vie associative

“Défendons Picourenc” en assemblée le 19 janvier

SAMEDI 19, à 11 heures, à la Salle des fêtes, l'association « Défendons Picourenc » tiendra son assemblée générale avec, au programme, l'arrêté des comptes et un changement de statuts. Mais aussi et peut-être surtout l'envie de mobiliser les habitants de ce quartier et de leur demander leur contribution à une action d'envergure.

Car ce secteur, explique le président Dominique Piot, subit de nombreuses nuisances. Il y a eu les drèches de parfumerie, il y a eu un problème olfactif lié à l'installation d'une serre de séchage des boues de station, il y a des activités industrielles génératrices de problèmes visuels et la question récurrente des trafics de camions sur des voies non

adaptées, dans ce secteur par ailleurs habité. L'objectif de l'association est donc de rallier un maximum de riverains pour faire entendre la voix du quartier tout entier et demander que les activités actuelles soient contrôlées et que celles futures soient organisées dans le respect de la qualité de vie des habitants, dans le cadre d'un plan d'ensemble.

cabris

golf

Journée portes ouvertes samedi au practice installé au club de tennis

INFOS VILLAGES

LE BAR-SUR-LOUP

Recensement de la population

Le recensement de la population de la commune se déroulera du 17 janvier au 16 février. Les agents recenseurs sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire.

Ces agents déposeront au domicile des personnes recensées, une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'information. Ils pourront également vous aider à remplir ces questionnaires. Le recensement respecte les procédures

habilité à exploiter les questionnaires. Participer au recensement est un acte civique obligatoire. Rens. auprès de la mairie au 04.92.60.35.70 ou sur le site : www.insee.fr

GOROURD

Exposition

Le conseil général des Alpes-Maritimes, archives départementales, organise une exposition sur le thème paysages « du mélizé au palmier » qui se tient jusqu'au 4 février de 13h30 à 16h30, galerie de la mairie, place de l'Église. Entrée libre.

Renseignements à l'office de tourisme au 04.93.09.68.25.

ROQUEFORT-LES-PINS

Loisirs-Club

roquefortois : les activités

Le Loisirs-Club roquefortois propose : Dimanche 20 janvier à 15h30 : un grand loto, salle Charvet. Buvette et

Antipolis, suivi d'une pièce de théâtre : « Manuel de savoir-vivre à l'usage des rustres et des malpolis » de Pierre Desproges par la compagnie Tartaruga à 15h. Et cette journée s'achèvera par un goûter à 16h30. Tarifs : adultes : 35 €, enfants : 20 €. Rens. et réservations auprès de Raymonde au 04.93.77.25.74 ou au 06.18.12.01.36; jocelynebrunel@aol.com

CABRIS

Succès du Téléthon

Cabris a le plaisir d'annoncer le succès du Téléthon 2007 qui a réuni beaucoup de participants et à qui nous adressons tous nos remerciements. M^{me} Annie Maire, chorégraphe, et ses élèves de l'Académie Création Danse de Grasse, l'association Art et Culture, l'association Lou Ben Vengu, les élèves de Marie de Saint-Exupéry sous la direction de M. Bussetta, ainsi que l'Office de

peymeinade

www.nicom

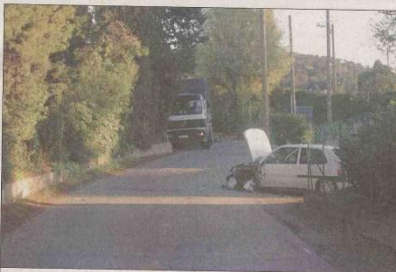
■ circulation

L'association “Défendons Picourenc” soucieuse des problèmes de sécurité

C'est à un déplacement de police inhabituel que les riverains ont été assistés, à la suite d'une collision entre un camion et une voiture sur le chemin des Maures et des Adrets.

Fuite de pouvoir se croiser, les deux véhicules se sont percutés, explique Dominique Piot, président de l'association “Défendons Picourenc”. « Il n'y a plus de pour que de mal, heureusement, les policiers de Peymeinade, de Casso et le gendarme de Saint-Vallier ont été rapidement sur les lieux et ont pu mettre fin à la belle pagaille qui régnait sur place corse tenu du trafic intense de camions à l'heure de cet incident. Mais cela nous rappelle une fois de plus sur la nécessité d'aménager ce chemin dangereux ».

L'association s'était invitée à présenter le problème aux cinq listes en présence lors de la campagne électorale et avait demandé aux candidats, et qu'ils comptaient faire pour améliorer une situation jugée intenable par les habitants



Camion contre voiture, au chemin des Maures et des Adrets, cela conforte les membres de l'association dans leur demande d'aménagements du quartier. (Photo D.R.)

du quartier, estimant qu'il y avait une carence des élus ayant, dans le passé, laissé à installer des activités dans le valon de la Freyre, alors que les accès étaient et sont restés totalement inadéquats.

L'association demandait donc la réfection de l'enrobé dans un premier temps, la pose de ralentisseurs, l'amélioration de la signalisation.

« La nouvelle municipalité, qui avait pris des engagements, est mobilisée, et semble décidée à prendre le problème de circulation et d'aménagement de la zone à bras le corps. Des constatés de vitesse sont désormais consignés, mais le chemin de camions et de voitures fait craindre le pire dans ce quartier à forte densité de population. Le temps presse. Et le permis de construire accordé par la municipalité précédente, pour avoir les électriciens, pour l'installation de locaux commerciaux dans cette zone ne va certainement pas arranger le trafic. » conclut le président, porte-parole des riverains excédés.

I. G.

Montée en charge du trafic sur Maures et Adrets

La nouvelle majorité procède au premiers travaux sur M&A (renouvellement de l'enrobé)

saint-cézaire-sur-siagne

■ oléiculture

FAITS DIVERS

2011

Bruit, odeurs, trafic VEOLIA ne respecte pas les volumes et les spécifications de l'arrêté préfectoral, c'est notamment le bruit qui va entraîner l'arrêt de l'installation

Pays grassois mercredi 9 février 2011 - page 10

Peymeinade

La première présentation du PLU donne lieu à un débat agité

D Passer d'une réunion publique d'information sur la mise en place du Plan Local d'Urbanisme à un chaos de récriminations lors du débat public, c'est ce qu'ont vécu la première magistrate, Françoise Brousteau et le cabinet d'études Marino venu exposer le processus réglementaire et le premier diagnostic.

« *Cela n'a rien d'inhabituel* », signalait la responsable, rompue à ces confrontations dès qu'il s'agit de parler urbanisme. Le PLU, effectivement, statera sur l'utilisation future de l'espace.

« *Ce document est une nécessité légale et un moyen de réflexion sur l'aménagement cohérent du territoire* », avait expliqué le maire, en préambule. D'autant que le Plan d'Occupation des Sols actuel est obsolète.

« *Le diagnostic est un moyen d'éclaircir nos forces et nos faiblesses et de nous permettre de réfléchir à notre avenir* ».

Les interventions extérieures se sont appliquées à exposer les multiples lacunes légales d'un PLU, document né de la loi SRU (Solidarité et Développement Urbain) de décembre 2000. La loi ENG (Engagement National pour l'Environnement) ou Grenelle II, de

Le cabinet Marino a posé le premier diagnostic et le maire a souligné l'importance de la réglementation à laquelle la commune doit se conformer.

Dans une salle bien pleine, le moment du débat a été l'occasion de quelques diatribes passionnées dans le public.

EN CHIFFRES

Peymeinade : 976 hectares, plus de 8000 habitants soit 802,8 hab/km², a connu une croissance soutenue à partir des années 60, ralentie après 1990. Elle rassemble 37,20 % de résidences secondaires, 4,6 % de logements vacants, 70 % de maisons et 30 % de collectif et compte actuellement 165 logements sociaux (4,55 %). 70,7 % de la population est propriétaire. Il y a 71,2 % d'actifs (de plus de 15 ans) dont 22 % travaillant sur la commune et 75 % dans le département. Les 3/4 des emplois proviennent du tertiaire. Les zones naturelles (NB équipées 44,6 % et ND à protéger 26,8 %) représentent 71,2 % du territoire. Les zones urbaines (U) 38,6 % et les zones à urbanisation future (NA) 30,1 %. Cette nomenclature va évoluer avec le PLU qui retiendra quatre zonages : U (zone urbaine), AU (à urbaniser), A (agricole) et N (naturelle).

J.O.

Pays grassois vendredi 4 février 2011 - page 13

Peymeinade

Déchets verts de Picourenc : du mieux mais pas de solution pérenne

D En odeurs, du bruit, des poussoirs, des camions et un lieu insalubre au possible sous les yeux. Les riverains du site de compostage des déchets verts de Picourenc en connaissent un bout sur les nuisances. Constitué en association, ils ont obtenu, au fil du

temps et avec l'aide des pouvoirs publics, certaines satisfactions : suppression des déchets de parterrière, arrêt du projet d'extension, arrêté par le préfet, réunions régulières de la Commission Locale d'Information et de Surveillance, notamment.

À l'issue de la dernière CLS, en mairie, l'exploitant, Valod, Biale de Vieüla, a exposé sa problématique. L'association aussi. Les intérêts divergent et le bout du tunnel est encore loin. Explications.

Pour l'exploitant, contrairement à une impossibilité avouée

de se mettre en conformité avec la réglementation en matière de bruit et sans doute d'odeurs, le problème dépasse le site de Picourenc.

Le bruit au cœur du problème

Car si l'entreprise a déjà trouvé un site de transfert permettant de diminuer les tonnages de Peymeinade, elle cherche toujours un autre terrain, dans le département pour son activité broyage et compost.

Une fermeture légale du site de Picourenc, si le préfet suit la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui veut appliquer à la lettre les termes de l'arrêté et les directives européennes, poserait problème selon Jean-Marie Bertin, directeur de Valod. Cela signifierait l'arrêt du traitement des milliers de tonnes de déchets verts arrivant notamment de départements du Sud-est et des communes voisines.

« *Et qu'en faire ?* »

La question fustige une façon

comme un autre de renvoyer la patate chaude dans le camp des collectivités et de l'Etat...

Un effort, mais pas suffisant

Le tonnage global reçu est en croissance mais un effort de réduction a déjà été fait sur Peymeinade. Léger certes, mais réel. Tout comme la volonté de descendre à 12000 T/an en 2011 contre 22000 T en 2009 et 20300 T en 2010. Reste aussi le problème du

bruit qui soulève une question : l'entreprise va-t-elle engager des travaux alors que le bail du site - détenu entre parenthèses par Veolia Propreté - expire en juillet 2012 ? D'ailleurs, qu'attendra-t-il de ce site à cette échéance ? Si Valod s'en va, ce qui n'est pas prouvé à l'heure actuelle, une succession peut être reprise par une autre entreprise. L'arrêté d'exploitation changera alors simplement de titulaire.

JOLIE OLIVERO

Première présentation du PLU par la majorité de 2008. « Défendons Picourenc » commence à s'impliquer pour préparer l'après VEOLIA. Objectif Contrôler les activités de la Zone par le biais du PLU

2012 Fermeture de Veolia

Fermeture du site VEOLIA, l'association s'implique fortement dans la définition du PLU, Engagement de la municipalité de classer la Zone d'activités « Artisanale »
Les nuisances de la serre de séchage sont moindres mais persistent.
La Zone d'activité est alors pratiquement vierge de toute activité significative

Adobe Reader Touch

⌵ - □ ×

PEYMEINADE

« Défendons Picourenc » toujours mobilisée

Les personnes qui veulent s'installer sur la zone d'activités nous contactent et c'est déjà bien... » Pour le président de l'association Défendons Picourenc, c'est un vrai progrès. « En expliquant que ce secteur est aussi résidentiel et que les membres sont fermes dans leurs actions vis-à-vis de tout ce qui risque de provoquer des nuisances, nous avons déjà réussi à couper court à certaines velléités. »

Cela dit, en préambule de l'assemblée générale, Dominique Plot a ensuite brossé le tableau des actions 2011 et de l'actuel. Dans cette zone où sont regroupés un certain nombre de professionnels, l'anarchie est déjà visuelle, estime-t-il. Difficile de le contredire. Mais il y a aussi le premier coup de propre fait après le départ de Valsud, sans que l'on sache vraiment ce qui va lui succéder.

Et de nouveaux bâtiments sympathiques plus un projet pour trois autres qui devraient abriter uniquement du stockage de matériel.

En revanche, l'idée d'installation d'une société de traitement des déchets hospitaliers soulève des interrogations. Mais rien n'est encore dit et la vigilance demeure.

Une activité réhabilitée

La réunion était aussi l'occasion pour Thierry Logji, seul professionnel de la zone présent, de redorer son blason. Son activité de concassage avait été accusée de causer des nuisances sonores. Mais, l'association l'a confirmé,



Les responsables du bureau se sont aussi prêtés au jeu des questions du public. (Photo J.O.)

ce travail ne s'effectue pas en continu et ne dépasse par les normes.

« Il n'y a pas d'inquiétude à avoir, je n'ai pas l'intention de développer », informait l'entrepreneur qui a débroussaillé et stabilisé son terrain.

C'est finalement dans le dialogue, toujours privilégié, et au cas par cas que l'association se penche sur le secteur. Elle agit en partenariat avec la municipalité qui a, elle aussi, catalogué tous les bâtiments et leur destination.

Les outils de la municipalité

La commune s'active à faire respecter la réglementation. Car il y a encore des infractions. La police des eaux a même été appelée à intervenir pour un problème de reblais et une mise en

demeure de régularisation effectuée. Côté installations nouvelles, elle dispose aussi d'un moyen de blocage des activités indésirables, puisqu'elle peut jouer du sursis à statuer, en attendant la concrétisation du plan local d'urbanisme.

Il classera cette zone en « artisanale » empêchant les installations lourdes, polluantes ou à nuisances. Comme l'a expliqué l'adjoint à l'urbanisme, François Gauthier, concluant : « Plusieurs projets nous ont été présentés et nous en avons refusé certains pour n'accepter que ceux entrant dans le cadre de la requalification de la zone. »

Les riverains devraient donc dormir un peu plus tranquilles.

J. O.

Le séchage des boues amélioré

Installer une serre de séchage des boues de station était assurément une bonne idée, génératrice à terme d'une sérieuse économie de transport et concrétisée par le syndicat des cinq communes devenu depuis Régie des Eaux du Canal Belletrud. Mais la première mise en service à Picourenc avait révélé un dysfonctionnement amenant des odeurs empestant littéralement le voisinage. Il a fallu des études supplémentaires et l'installation d'un module de désodorisation pour que la serre soit remise en fonctionnement avec quelques nouveaux désagréments olfactifs, bien moindres certes. Depuis, les réglages, contrôlés au quotidien par un technicien, ont été affinés et si quelques effluves occasionnels se produisent encore lorsque l'atmosphère est humide et le ciel très bas, la situation s'est nettement améliorée. Le directeur de la Régie, Roger Cappelli, nous a affirmé tout faire pour qu'il n'y ait pas de nuisances et la surveillance active du système, ainsi que la synthèse des relevés font partie de ce dispositif.

J. O.



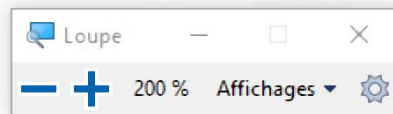
Les ajouts à l'installation comprennent un module de désodorisation avec un testeur olfactif efficace et une cheminée volontairement plus haute que la norme. (Photo J. O.)

2013 Arrêt de la Serre de séchage des Boues de station d'épuration

Le PRESIDENT,

PEYMEINADE, le 16 Juillet 2013

Monsieur PIOT
Président de l'Association
« DEFENDONS PICOURENC »
65, Chemin des Maures et des Adrets
06530 PEYMEINADE



OBJET : ARRET FONCTIONNEMENT SERRE DE SECHAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE PEYMEINADE

N/Référence : M.C/M-C.S

Monsieur le Président,

Je fais suite à notre entrevue de lundi dernier en présence de nombreux membres de votre association et vous confirme très volontiers qu'au vu des difficultés de fonctionnement des installations de séchage des boues de la station et par voie de conséquence aux désagréments que nous faisons subir à certains riverains du vallon de la Frayère, le Conseil d'Administration, à la demande de Monsieur le Directeur, a décidé, lors de sa réunion du 25 Juin dernier, l'arrêt pur et simple de ces installations.

Les services de la Régie procèdent donc à la vidange complète de la serre. L'évacuation hebdomadaire des boues après centrifugeuse dans des containers adaptés va reprendre. Ceci nécessitera quelques délais pour l'achat des fournitures et mise en œuvre.

Monsieur le Directeur de la Régie se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Courrier de Pierre BORNET

2013 choix d'activités artisanales

Projet Rastrelli ASL Le Parc 3600 m2
Activités artisanales et stockage

Charpentes et Création DERUAZ
Artisan



Projet de PLU instituant une zone artisanale et interdisant les activités industrielles

2014 l'association invite les candidats à présenter leur plan pour le quartier

ÉTAT-DES-LETTRES

Défendons Picourenc : les candidats passent l'oral

Comme en 2008, l'association qui se démène pour la qualité de vie du quartier, a demandé aux trois prétendants à la mairie de s'exprimer sur différents sujets. 15 minutes chrono

Bis repetita. Comme en 2008, à l'approche des municipales de mars prochain, Dominique Piot, président de « Défendons Picourenc », a convié les trois candidats en lice – connus à ce jour – à s'exprimer sur différents sujets que défend l'association. Françoise Brousteau, Gérard Delhommez et Eliette Trouche ont répondu présent. Dévoilant leurs projets et répondant à quelques questions du public, lors de leurs temps de parole. Soit 15 minutes pile, chacun. Depuis 2000, « Défendons Picourenc » se bat pour la qualité de vie du quartier et a démarré son combat en s'attaquant au traitement des drêches de parfumerie, abandonné de haute lutte en 2006.

La zone industrielle sous surveillance

Au fil des ans, elle a élargi son champ d'action en se penchant sur les problèmes de nuisances générales dans le secteur. Elle est ainsi intervenue auprès du syndicat de l'eau et de l'assainissement à propos des odeurs générées par la serre de séchage des boues, appuyée par la municipalité. Elle a été entendue puisque l'activité dans la serre a cessé en 2013, à l'initiative du président Pierre



En rappelant brièvement l'histoire de ces combats, le président Dominique Piot soulignait que la vigilance s'exerce aujourd'hui principalement sur la zone industrielle. « Nous veillons sur les activités actuelles et pour que celles, futures, soient plutôt du type « stockage ». En attendant le Plan d'Occupation des Sols qui classera Picourenc en zone artisanale, nous restons exposés mais la mairie dispose d'un surris à statuer utilisable en cas de besoin ».

Ce qui limite déjà le risque d'installation d'industries polluantes ou génératrices de lourds trafics et qui rassure quant à l'usage pouvant être fait du terrain laissé vacant par Véolia, après l'arrêt de l'activité déchets verts ayant succédé aux drêches. Attention au niveau du bruit, des odeurs, contrôle du respect de la réglementation de la ZI, sont aussi part des activités de l'association. Tout comme les déchets sauvages et le problème ardu de la circulation sur le chemin des Maures et des Adrets qui tient autant à l'incivilité des utilisateurs qu'aux croisements difficiles avec les poids lourds. Bref, les candidats avaient de quoi dissenter.

JOËLLE OLIVERO

Le président Dominique Piot (debout) – entouré de Christophe Degrigny, trésorier, Miloud Benomar vice-président, Annie Passet, secrétaire (de gauche à droite) – a présenté le bilan des actions de l'association depuis sa création.

(Photos J. O)

Bornet, dont la décision était qualifiée de courageuse lors de l'assemblée générale de l'association. Exposant les difficultés techniques et météorologiques qui ont empêché la désodorisation d'être efficace, ce dernier précisait aussi que les bâtiments vont être réutilisés par la station d'épuration.

La décision d'arrêt de la Serre prise par P BORNET en 2013 est qualifiée de courageuse Engagement de Gérard DELHOMEZ de développer des activités sans nuisance de type société de haute technologie, locaux stockage artisans, archives bureaux etc

27 Juin 2015

Constat de l'association, le maire en dépit de ses engagements « vert éco quartier etc » vient de délivrer 2 permis en contradiction : 1 permis délivré à une carrosserie Industrielle poids lourd (en lieu et place de VEOLIA !) et 1 permis délivré à un commerce de gros. Les deux activités impliquent l'utilisation de gros Poids Lourds.

Pays grassois

Samedi 27 juin 2015

PEYMEINADE

Un permis dans le collimateur de Défendons Piccourenc

R emonté « comme un coucou suisse », selon ses propres mots, le président de l'association Défendons Piccourenc créée en 2002 a ouvert son assemblée générale sur une liste de griefs contre la municipalité.

« Nous n'avons eu du maire et de son premier adjoint aucune proposition constructive. Deux réunions, deux actions laissées sans suite, un rendez-vous prévu jamais finalisé et, cerise sur le gâteau, deux permis de construire accordés par la commune dans la foulée sur la zone de Piccourenc, dont une carrosserie industrielle pour poids lourds sur le terrain Véolia et un lieu de stockage sur 3000 m². C'est le jeu du chat et de la souris »

Et c'est surtout le sentiment d'être tenu à l'écart des projets sur ce secteur et de ne toujours pas être fixé sur son statut qui agace.

Est-il zone industrielle, comme indiqué sur le plan d'occupation des sols ou bien zone artisanale comme il semble figurer sur le plan d'aménagement et de développement durable mis en route par l'équipe municipale précédente mais re-travaillé actuellement pour répondre aux nouvelles con-

ditions de la loi ALUR dans l'élaboration du plan local d'urbanisme? « Aucune position claire ne nous a été communiquée. On nous a simplement dit que la responsabilité de la ZI avait été transférée à la communauté d'agglomération mais on attend toujours le moindre contact ».

Dans ce flou, arguant des permis accordés, le président a eu beau jeu pour motiver ses troupes en exhumant, vidéos à l'appui, le concept d'éco-quartier évoqué par Gérard Delhomme avant

les élections municipales. L'association avait alors interrogé publiquement les trois candidats sur leurs engagements concernant Piccourenc.

Les participants à l'assemblée n'ont à l'évidence pas fait entrer l'activité d'une carrosserie poids-lourds dans cette définition verte! Ils ont donc été favorables au recours gracieux contre le permis, sans exclure non plus une manifestation sur la voie publique.

Dominique Piot a aussi sou-

haité remonter l'effectif de l'association et il faisait déjà appel à toutes bonnes volontés. « Il a baissé quand les choses se sont améliorées pour le quartier, avec l'arrêt en 2012 du traitement des déchets de parfumerie. Mais aujourd'hui on repart pour un combat qui m'a l'air compliqué... »

J.O.

1 - La mairie n'était pas représentée. Le maire, Gérard Delhomme, n'ayant pas été invité, a indiqué à Nice-Matin qu'il répondrait ultérieurement aux arguments de l'association.



LE ROURET

Séance de travail pour le conseil des jeunes



Les jeunes élus et le premier magistrat Gérald Lombardo. (DR)

Le conseil municipal des jeunes s'est réuni dans la salle de la mairie mardi dernier. Les dix jeunes conseillers municipaux élus ont tenu la séance clôturant l'année scolaire en présence du maire, Gérald Lombardo, de ses adjoints et conseillers.

Un rapide bilan des actions

cules de pompiers de Grasse et Saint-Vallier ainsi que le Smur sont venus à son secours. L'homme, âgé de 39 ans, a été évacué à l'hôpital de Grasse. Il s'en tire avec une jambe cassée et le bassin fracturé.

7 Novembre 2015

Réunion publique animée

Réunion publique à la suite d'une pétition signée par 221 habitants. Le Maire est questionné sur la délivrance de permis en contradiction avec ses engagements. Le Maire explique alors qu'il ne pouvait s'opposer, invoquant une situation existante dont il n'est pas responsable. L'association pense au contraire qu'il crée cette situation.

PEYMEINADE

Un débat animé autour de la zone d'activités de Picourenc

Venus du quartier mais pas seulement, les participants à la réunion de l'association Défendons Picourenc étaient nombreux, mobilisés par les membres du bureau et la pétition qui circule. Ils venaient entendre le président Dominique Piot exposer ses inquiétudes vis-à-vis du développement de cette zone industrielle et artisanale – selon le POS de 1983 – et connaître la position du maire en amont du plan local d'urbanisme. Avec trois permis de construire acceptés récemment dont un contre lequel l'association a déposé un recours au tribunal (voir ci-contre). L'intervenant estime qu'il y a « *dérive de la zone* », sans pour autant être contre un développement des activités à condition que cela ne se fasse pas n'importe comment.

« À l'heure actuelle le pire est à craindre. Si cela continue ainsi, cela va devenir ingérable et impacter notre vie de façon très importante... » L'espace pâtit en effet du manque de réglementation particulière depuis sa création il y a une quarantaine d'années avec notamment des problèmes de circulation, que l'association craint de voir s'aggraver, la qualité de vie des riverains en prenant



Il y avait du monde dans la salle des fêtes pour cette réunion animée par Dominique Piot, président de l'association. (Photos J.O.)

encore un coup après la longue bataille gagnée pour la suppression du traitement des déchets.

Le maire prend des engagements

Très longue et rendue pénible par des interruptions permanentes, la réunion a permis au maire, Gérard Delhomme, de retraire l'historique d'une situation difficile dont il hérite : « Nous sommes bien conscients qu'il faut limiter, avoir des activités mieux intégrées au regard du quartier résidentiel ». Rappelant qu'il est contraint d'accorder des

permis s'ils correspondent au règlement d'urbanisme, il assurait mettre des conditions d'implantation dans le futur PLU, pour une zone qu'il veut paysager, aménagée de façon qualitative. « Nous n'autoriserons pas d'activités polluantes, nous serons vigilants comme nous l'avons été pour le carrossier. Aujourd'hui, j'ai l'impression que vous me faites un procès d'intention. »

Se disant favorable à une concertation, il préconise déjà un contact entre Défendons Picourenc, une association syndicale libre des actifs de la zone et la municipalité pour

mettre de l'huile dans les rouages et être un fil continu d'informations.

Quant aux problèmes de circulation, ils semblent bien insolubles à l'heure actuelle, liés à la mauvaise implantation d'origine de cette zone encaissée et desservie par des voies étroites et pentues. L'intervention du maire et de son premier adjoint délégué à l'urbanisme Jean-Claude Zajma ont-elles convaincu ?

Intellectuellement, sans doute. Mais ce que veulent les riverains et l'association, c'est du concret.

Les explications du carrossier industriel

Dans la salle, Laurent Bruggelles, qui a obtenu un permis pour la construction d'une carrosserie industrielle pour poids-lourds, n'a pas hésité à demander la parole pour rassurer l'assistance sur une activité qu'il exerce déjà à Grasse et dont une partie va se reporter sur Peymeinade. « Je ne suis pas transporteur ni ferrailleur. Ce ne sera pas une casse ! La route est inadaptée, je suis le premier à le dire mais on ne va pas rouler toute la journée, on ne circule pas beaucoup. On fait des châssis nus et du stockage uniquement pour la construction. L'activité est agréée par l'Etat, suivie pour tout ce qui est déchets, règles, pollution. Venez chez moi à Grasse Poids-Lourds et vous verrez comment on fonctionne. Je suis prêt à vous entendre tous... » invitait-il.

« À Picourenc, la société va travailler sur la réparation et la peinture dans une cabine filtrante, aux normes, ne générant pas d'odeurs. Quant aux camions circulant en nombre limité puisque la structure n'aura que deux employés, ils voyagent à châssis nu et pèsent au maximum 6/7 tonnes » soulignait-il en conclusion.

L'association a néanmoins fait remarquer qu'avec un investissement de près d'un million d'euros entre terrain et construction, il allait falloir rentabiliser et elle s'est interrogée sur un éventuel changement de destination de cette activité, qui va utiliser le site et les bâtiments anciennement occupés par Véolia.



J.O.

J.O.

Le nouveau PLU est approuvé fin 2017. Dépôt d'un recours en 2018

Le nouveau PLU adopté fin 2017 institue une Zone d'activités ouverte aux industries et commerce de gros. L'association décide de déposer un recours contentieux en annulation contre la délibération approuvant le PLU

Rays grassois Mercredi 3 janvier 2018

PEYMEINADE

Le PLU débattu avant d'être adopté à la majorité

L'ordre du jour était chargé pour le dernier conseil municipal de 2017 et il a débattu par quelques éclats de voix, la convalescence d'opposition Eliette Trouche manifestant très audiblement son intention de continuer à refuser d'appeler le premier magistrat « Monsieur le Maire ».

Après un échange de propos peu amènes avec Gérard Delhomme l'ordre du jour a débattu calmement sur un certain nombre de questions administratives avant d'aborder celle des modifications apportées au Plan Local d'Urbanisme après avis des personnes publiques associées et réponses de la commune.

Le secteur du Picourenc en question
Le maire a rapporté en résumé : « Ce PLU est conçu pour respecter notre identité communale sans la déformer. La loi SRU permet tout et n'impose quoi et nous avons voulu relâcher les appétits des promoteurs ou des propriétaires en matière de logements sociaux, nous avons freiné un certain nombre de directives, notamment vis-à-vis de l'État pour les logements sociaux. Nous n'y sommes pas hostiles mais nous ne pouvons pas nous en passer. »

Philippe Sainte-Rose Fanchine s'est davantage inquiété de la suppression de la notion d'« activité nuisante » sur le secteur de Picourenc, craignant que des entreprises à déclaration puissent être polluantes. « Si elles sont polluantes elles sont sujettes à autorisation et elles sont réglementées par des normes. Nous considérons qu'entre les textes et les nomenclatures, elles ne sont pas nuisantes. Mais nous serons vigilants », rétorquait le maire. La délibération a été adoptée avec 7 voix contre et 4 abstentions.

Préfet avait émis un avis défavorable mais avec le dialogue et nos plaidoiries, il a fini par approuver notre PLU comme toutes les PPA.

Dans l'opposition, Marc Bazalgette s'interrogeait sur l'intention de capturer solaires sur les toitures du village. « C'est une question d'architecture et d'esthétique et cela n'a été l'objet d'aucune remarque de la part de l'État », soulignait Gérard Delhomme.

Philippe Sainte-Rose Fanchine s'est davantage inquiété de la suppression de la notion d'« activité nuisante » sur le secteur de Picourenc, craignant que des entreprises à déclaration puissent être polluantes. « Si elles sont polluantes elles sont sujettes à autorisation et elles sont réglementées par des normes. Nous considérons qu'entre les textes et les nomenclatures, elles ne sont pas nuisantes. Mais nous serons vigilants », rétorquait le maire. La délibération a été adoptée avec 7 voix contre et 4 abstentions.

Un conseil municipal qui conclue les activités de 2017 de l'assemblée communale. (Photo I.O.)

Rays grassois Mercredi 3 janvier 2018

PEYMEINADE

Le PLU débattu avant d'être adopté à la majorité

L'ordre du jour était chargé pour le dernier conseil municipal de 2017 et il a débattu par quelques éclats de voix, la convalescence d'opposition Eliette Trouche manifestant très audiblement son intention de continuer à refuser d'appeler le premier magistrat « Monsieur le Maire ».

Après un échange de propos peu amènes avec Gérard Delhomme l'ordre du jour a débattu calmement sur un certain nombre de questions administratives avant d'aborder celle des modifications apportées au Plan Local d'Urbanisme après avis des personnes publiques associées et réponses de la commune.

Le secteur du Picourenc en question
Le maire a rapporté en résumé : « Ce PLU est conçu pour respecter notre identité communale sans la déformer. La loi SRU permet tout et n'impose quoi et nous avons voulu relâcher les appétits des promoteurs ou des propriétaires en matière de logements sociaux, nous avons freiné un certain nombre de directives, notamment vis-à-vis de l'État pour les logements sociaux. Nous n'y sommes pas hostiles mais nous ne pouvons pas nous en passer. »

Philippe Sainte-Rose Fanchine s'est davantage inquiété de la suppression de la notion d'« activité nuisante » sur le secteur de Picourenc, craignant que des entreprises à déclaration puissent être polluantes. « Si elles sont polluantes elles sont sujettes à autorisation et elles sont réglementées par des normes. Nous considérons qu'entre les textes et les nomenclatures, elles ne sont pas nuisantes. Mais nous serons vigilants », rétorquait le maire. La délibération a été adoptée avec 7 voix contre et 4 abstentions.

Un conseil municipal qui conclue les activités de 2017 de l'assemblée communale. (Photo I.O.)

Délib'express

- Approbation du rapport de synthèse de la commission locale d'évaluation des charges transférées à la communauté d'agglomération pour la compétence « gestion des déchets » ;
- Modification du protocole transactionnel avec la Régie des Eaux du Canal Bellatrué et les riverains du chemin des sources. Pour régler un problème de nuisances. La commune assure la maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Vente d'un appartement de 3072 m² 15 avenue de Boulogne pour la somme de 100 000 €.
- Vente d'un local communal et deux lots habitables pour 300 000 € par négociation à l'amiable.
- Installation du droit de pré-emption urbain à l'adresse du PLU (4 abstentions, une voix contre).
- Installation des modalités et de la renouveau d'occupation du domaine public pour les commerces (6 voix contre).
- Avances de subventions : 24 200 € CCAS ; 19 000 € à la caisse des écoles ; 15 000 € CAP Forêt ; 2 800 € au CAP Cyclisme ; 3000 € à l'Institut technique exceptionnel au

Association Défendons Picourenc dépose un recours

À la suite des résultats de l'enquête publique sur le PLU et du conseil municipal qui a approuvé à son tour le projet de Plan Local d'Urbanisme, l'association Défendons Picourenc a décidé de déposer un recours en annulation de la délibération d'adoption du PLU.

« Ce PLU comprend des différences substantielles par rapport au projet déposé notamment sur le règlement de la zone UZ (Picourenc). Les termes « autorisation sans nuisance » et « industrie sans nuisance » dispensant au profit de « artisanat » et « industrie ». Les articles 10 et 11 de l'annexe 1 (CPE) soumis à autorisation sont incohérents, contradictoires, ceux soumis à déclaration et les autres sont permisifs. La municipalité insiste sur un projet d'aménagement du territoire qui ne prend pas en compte les enjeux de développement durable, en particulier les enjeux de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique. C'est un projet en millions d'euros. À notre avis, c'est hors de portée pour le budget d'une ville comme Peymeinade et en attendant les entreprises nous pourrions installer les canons à dévaler... »

Le président Dominique Pivot conclut : « nous serons de déposer un recours en annulation de la délibération d'adoption du PLU. Nous sommes prêts à déposer le PLU en justice... »

Les membres de l'association se réunissent régulièrement pour débattre de ce qui se passe dans leur quartier. (Photo archives I.O.)

2018-2020

Promotion de la Zone par la CAPG

☰ [nice-matin](#)

< RETOUR [Vie locale](#) > A Peymeinade, des riverains inquiets face à l'industrialisation de leur quartier



A Peymeinade, des riverains inquiets face à l'industrialisation de leur quartier

📍 GRASSE #VIE LOCALE | PAR AUREORE HARROUIS | Mis à jour le 10/04/2018 à 13:17 | Publié le 10/04/2018 à 08:30

